

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

17 DÉCEMBRE 2009

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

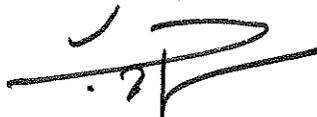
OBJET

**Subventions 2010 –  
Versement d'acomptes**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 18 décembre 2009  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en Sous-Préfecture  
le 23 décembre 2009  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 décembre 2009

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général  
des Services



Amaury de BARBEYRAC

L'an deux mille neuf, le 17 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre deux mille neuf, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI\*, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur PERRAULT, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Monsieur QUÉMARD, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND\*, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

\*Monsieur BATTISTELLI (sauf pour le dossier 09 H 00, le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2009)

\*Madame LEGRAND (sauf pour le dossier 09 H 00, le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2009, le compte-rendu des actes administratifs)

**Avaient donné procuration :**

Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC  
Madame ROCCHETTI à Madame RICHARD  
Monsieur RAVEL à Madame BOUTIN  
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT  
Monsieur ROUSSEAU à Madame GENDRON  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur LAMY  
Madame BRUNEAU-LATOUCHE à Monsieur PÉRICARD  
Madame FRYDMAN à Monsieur LÉVÊQUE

**Était absente et excusée :**

Madame PERNOD-RONCHI

**Secrétaire de Séance :**

Monsieur BAZIN d'ORO

OBJET : SUBVENTIONS 2010 -VERSEMENT D'ACOMPTES

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

\_\_\_\_\_  
**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Le budget primitif de la Ville sera voté en février 2010. Il est donc nécessaire de pouvoir assurer le fonctionnement d'associations importantes dès le début de l'année 2010 en leur versant des acomptes.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à verser un acompte d'environ 1/3 du montant perçu sur l'exercice 2009 aux associations désignées dans le tableau ci-dessous.

Ces acomptes seront versés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2010.

ORDRE	BÉNÉFICIAIRES	MONTANT de la subvention votée au BP 2009	ACOMPTE 2010
	<b><u>65748 SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À D'AUTRES ASSOCIATIONS</u></b>		
1	<u>422 LA CLEF</u> Association pour la Culture, les Loisirs et la Formation	445 000	148 000
2	<u>422 CENTRE SOCIAL LA SOUCOUBE</u> Association Centre Socio-Culturel la Soucoupe	440 000	146 000
3	<u>422 CENTRE SOCIAL SAINT-LÉGER</u> A.G.A.S.E.C – Association Gestion et Animation Socio-Éducative et Culturelle	320 000	106 000
	<b><u>657364 SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL</u></b>		
4	<u>95 OFFICE DU TOURISME</u>	159 300	53 100
	<b><u>657362 SUBVENTION C.C.A.S.</u></b>		
5	<u>520 C.C.A.S.</u>	605 000	201 000

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

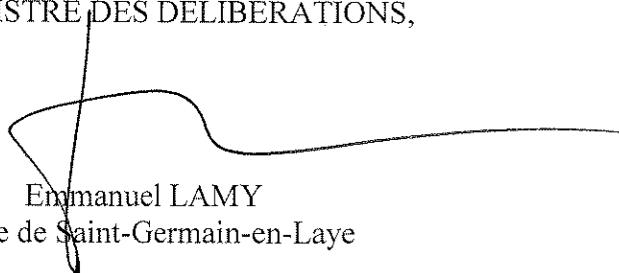
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à verser un acompte d'environ 1/3 du montant perçu sur l'exercice 2009 aux associations désignées dans le tableau ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emmanuel Lamy', written over the printed name and title.

Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye